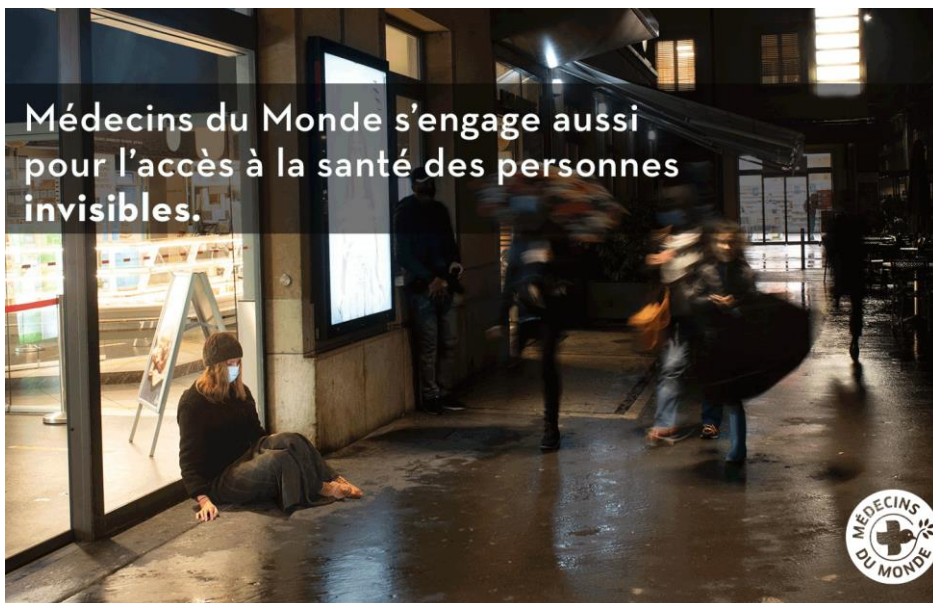


Médecins du Monde s'engage aussi pour l'accès à la santé des personnes invisibles.



Depuis plus de 20 ans Médecins du Monde suisse, s'engage auprès des plus vulnérables en Suisse comme à l'international. En novembre 2020, un nouveau projet d'Accès aux soins pour les personnes sans-abri en milieu urbain a été lancé dans le canton de Vaud.

Dans le cadre de ce projet, une infirmière et un infirmier se rendent dans toutes les structures d'accueil d'urgence du canton. En 1 an d'activité, **252 permanences infirmières** ont eu lieu de manière hebdomadaire aux seins des différentes structures bas seuil. Ces dernières sont : l'Etape (Lausanne), le Hublot (Vevey), la Lucarne (Yverdon-les-Bains), la Marmotte (Lausanne), le Répit (Lausanne), le Sleep-In (Renens), Montolieu (Lausanne) et la Soupe Populaire (Lausanne).

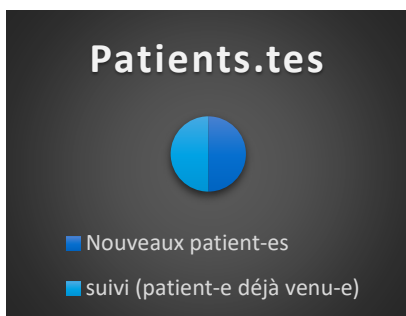
RENFORCEMENT DE L'ACCÈS AUX SOINS POUR LES PERSONNES SANS-ABRIS EN MILIEU URBAIN

*Données statistiques
Décembre 2020 –
Novembre 2021*

Partenaires : l'Armée du
Salut, Caritas, la fondation
Mère Sophia, le Point d'eau,
le Sleep'in, la ville de
Lausanne

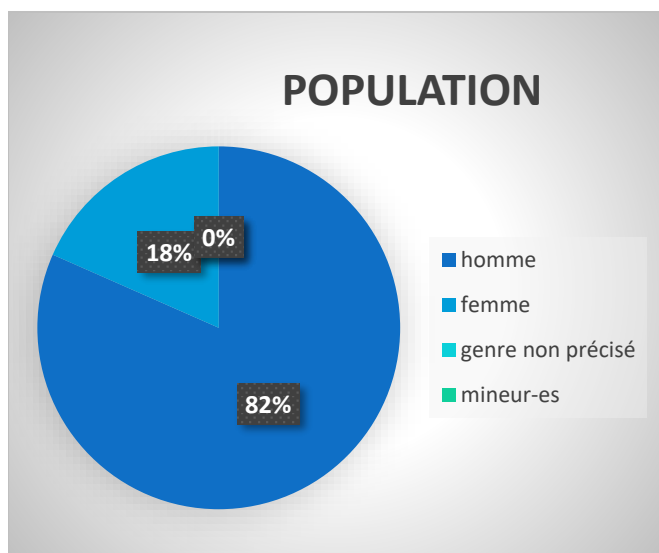
Financements : Chaîne
du bonheur, Loterie
romande, diverses
communes vaudoises
dont Vevey et Renens





Pour renforcer l'accès aux soins des personnes sans-abri, l'infirmière et l'infirmier de Médecins du Monde Suisse se déplacent auprès de cette population. Depuis le début du projet, **1'346 consultations anonymes, gratuites et sans rendez-vous** ont pris place au sein des hébergements d'urgence. Ce qui représente une moyenne d'environ cinq consultations par permanences. L'infirmier et l'infirmière ont rencontré **658 patients différents**.

hébergements d'urgence. Ce qui représente une moyenne d'environ cinq consultations par permanences. L'infirmier et l'infirmière ont rencontré **658 patients différents**.

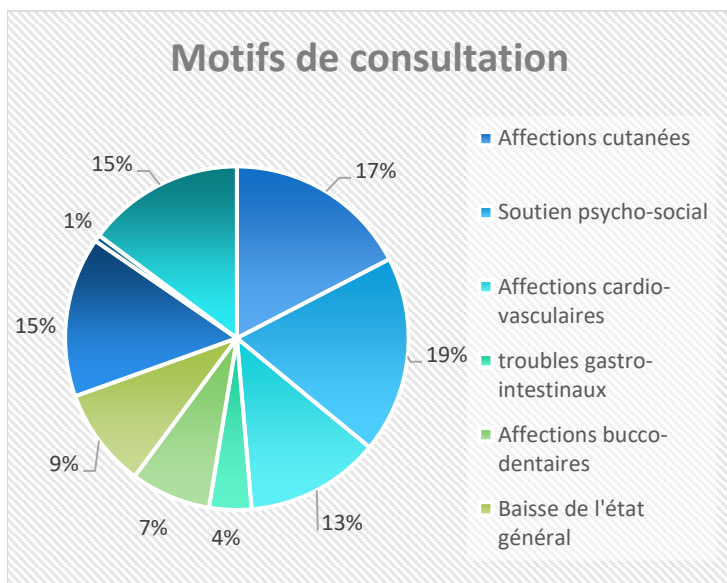


La population des personnes sans-abri qui viennent aux consultations sont dans la **grande majorité des hommes (81,5%)**. Depuis, le début du projet, l'infirmière et l'infirmier n'ont pas eu de consultation avec des mineurs. Ce pourcentage est aligné sur la fréquentation au sein des structures d'hébergement d'urgence. Durant la même période, le bureau des réservations de la ville de Lausanne mentionne que 1'551 usagés différents ont fréquentés les centres d'hébergement d'urgence, dont 83 % d'homme, 13 % de femmes et 4% d'enfant.

consultation avec des mineurs. Ce pourcentage est aligné sur la fréquentation au sein des structures d'hébergement d'urgence. Durant la même période, le bureau des réservations de la ville de Lausanne mentionne que 1'551 usagés différents ont fréquentés les centres d'hébergement d'urgence, dont 83 % d'homme, 13 % de femmes et 4% d'enfant.

1'346
CONSULTATIONS
ANONYMES,
GRATUITES ET
SANS RENDEZ-
VOUS

Parmi les personnes rencontrées environ **10% disposait d'une assurance maladie.**



*TRoubles PSYCHO-SOCIAUX (19 %) ;
AFFECTIONS CUTANÉES (17 %) -*

Les consultations infirmières prennent en charge des situations diverses qui pour beaucoup sont liées aux conditions de vie précaire - peu ou pas de revenu, isolement social, absence de domicile ou irrégularité du statut légal, méconnaissance des procédures pour l'accès aux soins gratuits, non connaissance des langues parlées en Suisse.

Lors des consultations, le rôle de l'infirmière et de l'infirmier est d'évaluer les problématiques de santé (.....), offrir un lieu d'écoute...

Lors des consultations, le rôle de l'infirmière et de l'infirmier est d'évaluer les problématiques de santé (dépister des maladies chroniques, identifier les situations à risques), offrir un lieu d'accueil et d'écoute (pour rassurer, répondre aux questions, sensibiliser, conseiller), prodiguer des conseils et soins infirmiers (pansement, distribution de traitements/matériels, auscultation et prise de paramètres vitaux) et réorienter les personnes au sein du réseau, selon les besoins identifiés.

UN MEDECIN REFERENT (BENEVOLE) EST DISPONIBLE PAR TELEPHONE POUR REpondre AUX QUESTIONS DES INFIRMIER.ERE EN CAS DE NECESSITE.

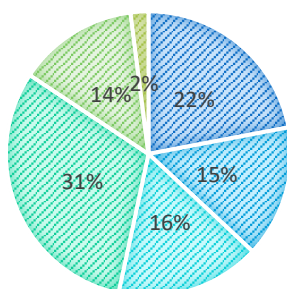
Plus précisément, comme l'indique les graphiques ci-dessous, depuis le début du projet, les quatre principaux motifs de consultations sont des : **troubles psycho-sociaux (19 %)** ; **des affections cutanées (17 %)** - principalement des plaies et des lésions dermatologiques ; **des douleurs musculosquelettiques (15%)** et **des affections cardio-vasculaires (13%)**.

Dans une moindre mesure, les personnes sans-abri ont également consulté l'infirmière et l'infirmier pour les motifs suivants : **une baisse de l'état général (9%)** ; **des affections bucco-dentaires (7%)** et **des troubles gastro-intestinaux (4%)**. Parmi les divers, les autres motifs de consultation sont : des céphalées, des problèmes podologiques, des troubles ophtalmologiques et gynécologiques ainsi que quelques cas liés au Covid-19. Finalement, le recours aux urgences est très rare et n'est arrivé qu'à 8 reprises.

Il est également important de souligner que fréquemment les patients viennent consulter pour plusieurs motifs en même temps et que durant la consultation plusieurs actions infirmières peuvent être entreprises.

ACTIONS INFIRMIÈRES

- Soins/ conseils infirmiers
- Réorientation réseau
- Prise paramètres vitaux
- distribution traitement
- écoute
- autres



Lors des consultations, l'infirmière et l'infirmier ont souvent **distribué des traitements ou parfois du matériel de soins (31%** des cas). Seul des médicaments sans ordonnance sont utilisés et une attention particulière est portée afin que les permanences ne deviennent pas un lieu de distribution de médicaments. Si un traitement doit être suivi sur plusieurs jours ou doit nécessiter un avis médical, les patients sont invités à se rendre (avec un bon de référencement), dans l'une des pharmacies ou centre de soins partenaires.

Lors des permanences, des **soins ou des conseils infirmiers** sont prodigués (**22%** des cas) et une **prise de paramètres vitaux (16%** de cas). Un médecin référent (bénévole) est disponible par téléphone pour répondre aux questions des infirmier.ère.s en cas de nécessité. Un travail est également réalisé avec le médecin référent pour l'élaboration de protocole pour les situations les plus récurrentes.

En parallèle, un travail important de **réorientation dans le réseau de soins vaudois** est mis en place (**15%** des cas). Pour favoriser cette réorientation, des bons de référencement sont préparés par l'infirmier et l'infirmière. Elle permet d'un côté pour le patient de se sentir plus légitime pour approcher les structures et de l'autre côté de transmettre un suivi du patient aux structures socio-sanitaires du réseau vaudois. Finalement, les infirmiers et l'infirmière, réalisent un travail **d'écoute et de relationnel (14 %** des cas).

LORS DES PERMANENCES, DES SOINS OU DES CONSEILS INFIRMIERS SONT PRODIGUES (22% DES CAS) ET UNE PRISE DE PARAMETRES VITAUX (16% DE CAS).

UN MEDECIN REFERENT (BENEVOLE) EST DISPONIBLE PAR TELEPHONE POUR REPONDRE AUX QUESTIONS DES INFIRMIER.ERE EN CAS DE NECESSITE.

Valentina Sardella
Responsable
programmes nationaux
Valentina.sardella@medecinsdumonde.ch

Gaël Glories
Coordinateur
projet sans-abris
gael.glories@medecinsdumonde.ch



